

RAPPORT ANNUEL ELECTROSTAR 2014

Sommaire

Message du Président Directeur Général

Présentation d'Electrostar

Chapitre 1 : Activités et résultats 2014

- 1- Activités
- 2- Agenda
- 3- Résultats
- 4- Perspectives d'avenir
- 5- Affectation des résultats
- 6- Les facteurs de risques
- 7- Actionnariat
- 8- Gouvernance
- 9- Ressources humaines
- 10-Eléments sur le contrôle interne
- 11-Evolution du cours d'Electrostar

Chapitre 2 : Etats financiers de la société Electrostar

- 1- Rapport général des Commissaires aux Comptes
- 2- Etats financiers
 - Bilan
 - Etat de résultat
 - Etat de flux de trésorerie
 - Commentaires sur les états financiers
- 3- Rapport spécial des Commissaires aux comptes

Chapitre 3 : Etats financiers du groupe Electrostar

1- Rapport général des Commissaires aux comptes

2- Etats financiers consolidés

- Bilan
- Etat de résultat
- Etat de flux de trésorerie
- Extrait des notes aux états financiers

MESSAGE DU PRESIDENT

Au cours de l'année 2014, l'économie nationale en général et le secteur de l'électroménager en particulier ont continué à subir les conséquences de la situation exceptionnelle que connaît le pays tant au niveau politique, qu'économique et social

La hausse historique du dollar face au dinar qui se confirme davantage en 2015, la baisse du pouvoir d'achat, la prolifération du marché parallèle ainsi que les perturbations portuaires pendant la saison estivale ont en effet affecté de manière directe l'activité d'Electrostar, ce qui a abouti à un résultat net de 159 352,631 dinars

Attestant d'une forte réactivité, l'entreprise a su s'adapter et réagir en temps réel

- d'une part en mettant en place une stratégie de prudence qui consiste à sécuriser les ventes pour mieux maîtriser le risque client. Ainsi, le chiffre d'affaires est passé de 97 747 832,992 dinars en 2013 à 79 029 345,139 dinars en 2014.
- d'autre part en compressant les charges ce qui a permis de maintenir le résultat d'exploitation à un niveau quasi-égal à celui de l'année précédente.

Et si la donne économique a nécessité une grande agilité et une force d'anticipation, elle n'a pas remis en question la justesse et la pertinence de nos choix stratégiques, initiés depuis quelques années déjà et qui consistent à étoffer notre portefeuille de marques et à étendre les gammes de nos produits pour répondre aux attentes et aux besoins des différents segments du marché

Tout au long de 2014, nous avons intensifié ce plan en croisant stratégies marketing novatrices et combativité commerciale.

Fidèles à notre engagement, nous continuerons à déployer la même énergie et la même détermination pour conforter notre position, préparer notre relance et envisager un avenir prospère et prometteur

PRESENTATION D'ELECTROSTAR

Créée en 1993, Electrostar SA est une société industrielle tunisienne dont le capital social s'élève à hauteur de 12.250.000 dt partagé entre le groupe Hachicha et le grand public qui en détiennent respectivement 50,08% et 49,92%

Elle représente aujourd'hui en Tunisie 5 marques de renommée internationale (LG, ARISTON, INDESIT, MIDEA et TCL) avec un large éventail de 318 produits répartis entre réfrigérateurs, machines à laver, climatiseurs, téléviseurs et produits de cuisson.

Avec un total d'employés de 318 personnes dont 55 cadres, 58 techniciens de maîtrise et d'exécution et 205 ouvriers, l'entreprise atteint un taux d'encadrement de 35,5%.

Un capital ressources humaines précieux qu'Electrostar tente toujours de préserver et de renforcer en améliorant les aptitudes et les qualifications afin d'avoir des équipes jeunes, compétentes et motivées qui prennent goût au challenge et qui s'accomplissent dans la réalisation des objectifs fixés.

Quant à son cœur de métier, il est tout aussi bien industriel que commercial et marketing. L'intervention de la société va en effet de l'assemblage des pièces à la mise en place de stratégies novatrices en passant par la sélection et la distribution des différentes gammes de marques et de produits.

Dotée d'une ferme ambition et d'une grande volonté de réussir, Electrostar a pour vision d'offrir un électroménager performant qui rend la vie plus confortable et plus agréable tout en méritant la confiance et la fidélité du consommateur et le respect du partenaire.

Pour accomplir cette vision, l'entreprise érige la relation-client au centre de ses préoccupations, conjuguant tous les efforts pour mettre à la disposition de sa clientèle le bon produit avec la meilleure qualité et au prix les plus compétitifs.

Cette relation privilégiée est d'autant plus renforcée par le service-après-vente mis en place par la société et qui opère à différents niveaux. L'installation, la garantie des produits, l'intervention rapide et efficace de techniciens formés et qualifiés, le call-center et le centre de SAV qui couvre tout le territoire tunisien sont autant d'atouts dont dispose Electrostar pour mieux servir, entretenir et rendre pérenne cette relation unique avec son client.

CHAPITRE 1 : ACTIVITES ET RESULTATS 2014

ACTIVITES

Depuis quelques années, Electrostar a dû faire preuve d'une grande anticipation et d'une forte réactivité pour faire face à la contraction du marché et pour répondre au mieux aux besoins des différents segments de clientèle

La société a de ce fait initié une stratégie d'adaptation qui consiste à élargir son portefeuille de marques et à introduire une grande panoplie de gammes et de produits.

Et pour conforter sa position de leader sur le marché, l'entreprise a davantage œuvré à construire une relation privilégiée avec ses clients, notamment avec la mise en place d'un dispositif d'installation, de garantie et de service-après-vente couvrant tout le territoire tunisien

Durant l'année 2014, Electrostar n'a eu de cesse d'intensifier ces choix stratégiques. Et grâce à l'essor de nouvelles technologies, la société s'oriente de plus en plus vers la consommation durable en sélectionnant des produits plus économiques mais toujours aussi performants

Encastrables Ariston : efficacité, intelligence et style

Forte de plus de 30 ans de savoir-faire et dépositaire de plus de 70 brevets, Ariston est l'une des marques de renommée internationale sur laquelle a misé la société Electrostar depuis quelques années pour étoffer son portefeuille de marques et être ainsi en phase avec sa stratégie globale.

Lancée depuis 2013, sa gamme de fours encastrables Inox Miroir Luce Led continue sa percée grâce à sa qualité, à son efficacité et à son intelligence exceptionnelle.

Son bandeau "Touch & Feel" intégrant une interface sensitive, un écran LCD et une manette centrale lui accorde facilité, confort et intuitivité d'utilisation

Son design à la fois sobre et élégant est ponctué par une finition irréprochable avec sa porte miroir traitée anti-traces.

Enfin, son côté économique et ses programmes multifonctions lui confèrent ingéniosité et performance pour une maîtrise et une réussite de la cuisson.

Réfrigérateur LG : durabilité haut de gamme

Dans son optique de recherche constante de la qualité, de la créativité et de l'innovation, Electrostar a lancé en 2014 un nouveau réfrigérateur à compresseur Linéaire Inverter, une technologie unique et exclusive développée par LG et qui réduit la consommation et le bruit tout en améliorant les performances.

Cette avancée, testée pour une durée d'utilisation d'au moins 20 ans, fournit une meilleure efficacité énergétique et permet une meilleure conservation des aliments.

Avec ce nouveau système, Electrostar répond à son engagement en prodiguant à ses clients un produit optimisé, garanti des plus hauts standards de qualité, tout en préservant l'environnement

Machine à laver LG : rapide et efficace avec le Turbowash de LG

Partenaire privilégié de la société Electrostar depuis sa création, la marque LG continue sa dynamique de développement en intégrant une nouvelle fonction à ses machines à laver, le Turbowash, qui permet de renforcer les performances déjà exceptionnelles de lavage et de rinçage de la technologie 6 Motion Direct Drive

Cette nouvelle fonctionnalité qui utilise l'effet douche en haut du tambour permet de laver et de rincer efficacement le linge tout en générant des économies de temps, de bruit, de consommation d'eau et d'électricité.

Soucieuse d'aider le consommateur à subvenir à ses attentes en termes de qualité, d'efficacité et d'économie d'énergie, la société Electrostar ne pouvait qu'intégrer cette nouvelle gamme à la longue liste de ses produits commercialisés en 2014.

Midea : vers une diversification de la gamme

Créée depuis 1980, Midea est aujourd'hui l'une des marques les plus réputées en Chine et l'un des 5 plus grands fabricants d'électroménagers et de climatiseurs au monde.

Ce succès, la marque la doit à la qualité irréprochable de ses produits ainsi qu'à son positionnement prix qui lui permet d'accaparer de grandes parts de marché.

Dans son optique de développement, Midea s'oriente de plus en plus vers l'élargissement de sa gamme et la diversification de ses produits, une vision qui va de pair avec la stratégie globale d'Electrostar qui a introduit en 2014 bon nombre de ces produits

- le réfrigérateur No Frost Side-by-Side doté d'un double système de réfrigération "Air Double Cooled" et d'une technologie de rétention d'humidité pour une meilleure conservation des aliments ,
- la division cuisson et petit électroménager incluant encastrables, fous à micro-ondes, plaques de cuisson, hottes, grille-pain, machines à pain, stérilisateurs de cuisine et aspirateurs. Cette nouvelle division est caractérisée par sa facilité d'utilisation, sa durabilité accrue et son économie d'énergie

AGENDA 2014

Mars 2014

TCL sponsorise le Championnat d'Afrique de Judo

Avril 2014

Climatiseurs Midea · Semaine après-vente gratuite

Juin 2014

Ramadan campagne climatiseurs Midea

Coupe du monde de Football campagne téléviseurs TCL

Juillet 2014

Campagne lave-vaisselle Ariston

Septembre 2014

Campagne réfrigérateurs Ariston 5 ans de garantie

Décembre 2014

Campagne machines à laver Futura Ariston 5 ans de garantie

Les résultats

Chiffre d'affaires

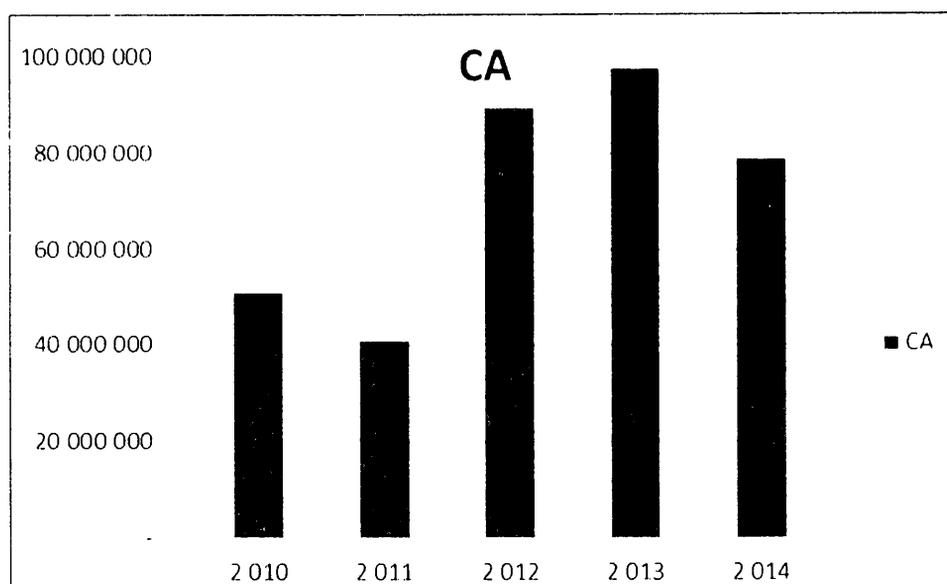
Durant l'année 2014, la société ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 79.029.345DT contre 97.747.833 DT durant l'année 2013, soit une baisse de 19%.

Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique

-D'une part par les perturbations survenues au port depuis le mois d'avril et liées essentiellement aux procédures d'accostage et de déchargement des conteneurs.

Le prolongement de ces perturbations portuaires jusqu'au mois d'aout, a engendré un retard au niveau du dédouanement, de la production et de la commercialisation de nos produits mais surtout une baisse du chiffre d'affaires des climatiseurs qui ne peuvent être vendus hors saison.

-D'autre part, par la baisse de la demande globale sur le marché et la conjoncture difficile qu'a connu le pays marquée par le manque de liquidité et l'augmentation du risque d'impayés



Graph . Evolution du chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années 2010-2014

Les charges de personnel

Les frais du personnel (y compris personnel extérieur à l'entreprise) est passé de 5.194.119 DT en 2013 à 5.063.729 DT en 2014, soit une baisse de 3%.

Cette baisse s'explique par la baisse de la masse salariale de la direction technique principalement la production et le service après-vente et ce suite à la baisse du chiffre d'affaires

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est passé de 1.649.514DT en 2013 à 2.204.061DT en 2014, soit une variation de +374.547DT. Cette variation provient de la résorption des charges à répartir. Les charges immobilisées correspondent aux frais de lancement de la marque « T.C.L »

Autres charges d'exploitation

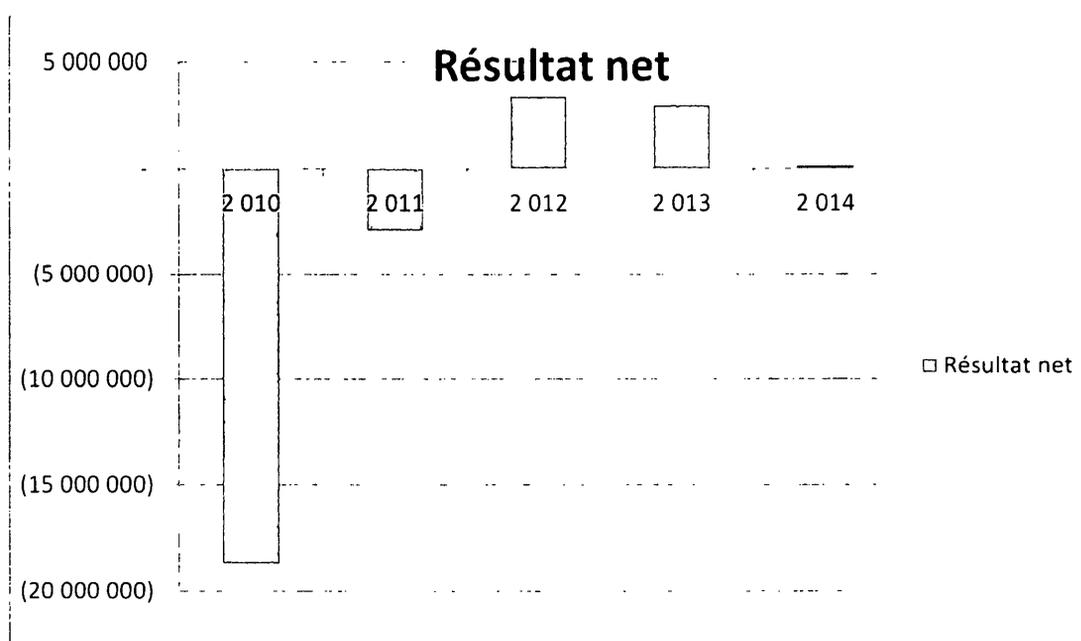
Ce poste a enregistré une baisse de 55% en 2014, en passant de 7.445 013 DT en 2013 à 3 317 .097DT et ce grâce a une meilleur maitrise des charges.

Les charges financières

Ce poste est passé de 6.402 327DT en 2013 à 8.722 .082DT en 2014, soit une augmentation de 36% Cette augmentation est due essentiellement au décalage enregistré au niveau du chiffre d'affaires (suite aux perturbations portuaires) et a l'actualisation des dettes en devises au 31 décembre 2014 dégageant une perte de change latente de 2 005 459DT

Le résultat net

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation s'est amélioré et ce grâce à une meilleure maitrise des charges d'exploitation. Toutefois, le résultat net s'est nettement dégradé en 2014 suite essentiellement à l'augmentation des charges financières



Graph · Evolution du résultat au cours des 5 dernières années 2010-2014

Etat de résultat

L'état de résultat relatif à l'exercice 2014 peut être synthétisé comme suit

Désignation	31/12/2014	(%)*	31/12/2013	(%)*	Evolution en %
chiffre d'affaires	79 029 345	100,00%	97 747 833	100,00%	-19%
charges consommées	59 316 461	75,06%	74 277 877	75,99%	-20%
charge brute	19 712 884	24,94%	23 469 956	24,01%	-16%
charges personnel y compris personnel extérieur à l'entreprise	5 063 729	6,41%	5 194 119	5,31%	-3%
charges aux comptes d'amortissements	2 024 061	2,56%	1 649 514	1,69%	23%
autres charges d'exploitation	3 317 097	4,20%	7 445 013	7,62%	-55%
résultat d'exploitation	9 307 997	11,78%	9 181 310	9,39%	1%
charges financières nettes	8 722 082	11,04%	6 402 327	6,55%	36%
charges ordinaires nettes	232 497	0,29%	-479 597	-0,49%	-148%
impôt sur le résultat	194 066	0,25%	242 520	0,25%	-20%
résultat net	159 352	0,20%	3 016 060	3,09%	-95%

*% par rapport au chiffre d'affaires

PERSPECTIVES D'AVENIR

Durant l'année 2015, la société Electrostar compte œuvrer à renforcer davantage sa stratégie d'adaptation aux attentes et aux besoins de sa clientèle afin d'accaparer de plus grandes parts de marché et d'affirmer ainsi sa position de leader.

Ce choix tactique se traduira essentiellement par

- 1- l'élargissement de la gamme des produits de la marque Midea afin de positionner cette dernière comme leader sur le marché en Tunisie pour les climatiseurs et les petits électroménagers d'ici l'année 2017.

Et grâce à Electrostar, représentant unique et exclusif de Midea, la Tunisie est en lice dans le premier lot des pays de lancement de la nouvelle génération de climatiseurs connectés "Serie Mission" de la marque pendant l'année 2015.

Des climatiseurs qui peuvent être commandés et manipulés à distance via une application Smartphone à télécharger et à installer sur le téléphone

Dans le cadre de ce lancement, Electrostar a organisé un Road-show produit en Tunisie le 12 juin 2015 afin de faire connaître cette nouvelle technologie auprès du grand public ,

- 2- la diversification dans le choix des produits de la marque TCL, le leader chinois des TV-LCD LED qui a déjà bien forgé sa place et a connu une ascension fulgurante sur le marché tunisien depuis 2013, grâce à la bonne qualité de ses produits et à la compétitivité de ses prix.

L'objectif étant de positionner cette marque comme leader sur le marché national à travers deux gammes phares : une première gamme "Led" qui générera du volume et de plus grandes parts de marché, et une autre gamme "Smart" et "Curved" qui viendra souligner la force de développement de la marque qui se positionne déjà parmi les 3 Top Worldwide Players.

Et toujours dans sa quête d'innovation, Electrostar a commercialisé un nouveau téléviseur "Color Line" à partir de mars 2015. Une gamme à la pointe de la technologie et au design coloré et créatif, idéal pour décorer et créer une atmosphère agréable dans un intérieur tout en cassant avec la monotonie et les conventions

AFFECTATION DES RESULTATS

Dispositions relatives à l'affectation des résultats :

L'Article 43 des statuts de la société définit les règles d'affectation des résultats et la répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit

- 5% au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserves légales a atteint une somme égale à un dixième du capital social ,
- les réserves prévues par des textes législatifs ,
- les réserves statutaires.

Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut, sur proposition du conseil d'administration, prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice.

Affectation des résultats :

L'exercice clos au 31 décembre 2014 fait ressortir un résultat bénéficiaire s'élevant à 159 352,631DT que nous proposons d'affecter en résultats reportés.

Tableau d'évolution des capitaux propres :

Tableau d'évolution des capitaux propres

Designation	Capital social	Réserve legale	Prime d'émission	Resultats reportees	ReserveSpeciale de Reevaluation	Resultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2012 avant affectation du resultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	-17 561 134,262	11 125 743,549	3 412 578,991	8 337 601,429
Affectation du resultat AGO du 28/06/2013							
*Resultats reportes				3 412 578,991		-3 412 578,991	0,000
Capitaux propres au 31/12/2012 apres affectation du resultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	-14 148 555,271	11 125 743,549	0,000	8 337 601,429
Augmentation de capital en numeraires AGE du 03/12/2012	3 500 000,000		7 000 000,000				10 500 000,000
Capitaux propres au 31/12/2013 avant affectation du resultat	12 250 000,000	890 189,526	8 720 223,625	-14 148 555,271	11 125 743,549	3 016 060,175	21 853 661,604
Affectation du resultat AGO du 27/06/2014							
*Resultats reportes				3 016 060,175		-3 016 060,175	0,000
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation du resultat	12 250 000,000	890 189,526	8 720 223,625	-11 132 495,096	11 125 743,549	159 352,631	22 013 014,235
Affectation du resultat AGO du 30/06/2015							
*Resultats reportes				159 352,631		-159 352,631	0,000
Capitaux propres au 31/12/2014 apres affectation du resultat	12 250 000,000	890 189,526	8 720 223,625	-10 973 142,465	11 125 743,549	0,000	22 013 014,235
*Sous reserve de l'approbation de l'assemblee generale ordinaire du 30/06/2015							

LES FACTEURS DE RISQUES

Risques de non-paiement client et mode de couverture

ELECTROSTAR a opté depuis 2002, pour une politique rigoureuse de prévention des impayés. Considérant l'impact que peut avoir le phénomène des impayés - vu son ampleur dans le contexte tunisien- sur le développement sain de l'entreprise, la direction générale a décidé d'affronter le problème en concentrant ses efforts sur trois axes

La prévention

Electrostar a opté pour une sélection rigoureuse de ses partenaires, en effectuant systématiquement une recherche sérieuse d'informations commerciales (statut fiscal , patente , copie de RC et des statuts pour les sociétés) et une enquête sur leur réputation dans leur milieu , doublée d'une demande d'information auprès des institutions financières travaillant de longue date avec les candidats potentiels (vérification de l'existence d'incidents de paiement , d'un surendettement , du niveau de chiffre d'affaires,).

Toute candidature ne remplissant pas des critères prédéfinis est systématiquement rejetée.

Une fois que la candidature est jugée sérieuse, la société effectue une collecte d'information visant à identifier les actifs du candidat et à vérifier l'existence d'éventuelles sûretés le grevant (nantissements, hypothèques .)

Une fois la relation établie, une limite d'encours est fixée pour chaque client, en fonction de ces capacités de paiement.

La gestion des encours par client se fait systématiquement sur notre logiciel de gestion « ORACLE APPLICATIONS ».

Ainsi si le client atteint le plafond de sa limite d'encours fixée initialement, la facturation est systématiquement bloquée. Il est en est de même, en cas d'incident de paiement.

La facturation ne peut reprendre qu'après règlement de ces impayés (en cas d'impayés) ou baisse de son encours (afin de ne pas dépasser la limite fixée).

Il est important de signaler que depuis 2002 et afin d'éviter un taux de concentration élevé par client, la société ELECTROSTAR, a diversifié son portefeuille clients.

A titre d'exemple, en 2014, la société ELECTROSTAR a compté dans son portefeuille, près de 400 clients répartis sur tout le territoire tunisien

La mise en place de garanties

A partir d'un certain chiffre d'affaires ou dès détection de signes avant coureur de difficultés, la société prend l'initiative de solliciter le partenaire pour qu'il fournisse des sûretés réelles en garantie. En cas d'absence de telles sûretés ou d'éventuelle inefficacité de sa mise en œuvre, la société, sollicite du partenaire qu'il fournisse des cautions solidaires d'autres personnes physiques ou morales

Le système mis en place s'est traduit par d'excellents résultats, comme l'indique le faible niveau d'impayés et ce grâce à une bonne prévention des risques d'impayés et un recouvrement performant basé sur une information de Premier choix

Risques de change et mode de couverture

Près de 50% des achats de la société ELECTROSTAR sont faits à l'étranger. Compte tenu de l'importance de ces opérations, la société est exposée à un risque de change.

Un suivi rigoureux de la tendance des cours se fait régulièrement pour juger de l'opportunité ou non de recourir à des moyens de couverture

Selon la tendance des cours de devises, un arbitrage se fait pour décider de la couverture euro/dollar et de la part de la couverture à effectuer

Risques liées à la concurrence

En dépit d'un prix plus cher que la concurrence, la société ELECTROSTAR reste leader sur le marché de l'électroménager .En effet, la société ELECTROSTAR jouit d'une très bonne réputation auprès de ces clients et ce pour plusieurs raisons

- La société ELECTROSTAR est toujours associée à des partenaires de renommée internationale offrant une large gamme de produits avec une forte performance technologique Nous pouvons citer notamment LG, INDESIT, ARISTON, MIDEA , et TCL.
- Une distribution couvrant l'ensemble du territoire
- Un service après-vente, doté d'une technologie de pointe, qui creuse la différence avec toutes les autres marques, tous secteurs confondus.

Risque de taux d'intérêt

La société ELECTROSTAR affiche un endettement élevé aussi bien à long terme qu'à court terme. Ainsi, la société se trouve confrontée à un risque d'augmentation du taux d'intérêt sur le marché monétaire tunisien (taux d'intérêt indexé sur TMM).

Risque de conflit social

Ce risque concerne essentiellement les employés intérimaires et temporaires.

Pour éviter la survenance des conflits sociaux, la société s'efforce d'améliorer la motivation des employés, l'esprit d'appartenance à la société, les conditions de travail et l'accès aux œuvres sociales pour tous les employés sans aucune discrimination.

Dans le respect de la réglementation et de droit aux grèves, la société ne cesse d'être à l'écoute de ces employés et de développer la culture de communication avec les différentes parties afin de trouver toujours des solutions amiables et éviter ainsi toute sorte de perturbation dans le fonctionnement normal de ses activités.

C'est ainsi et grâce à une politique saine de gestion des ressources humaines que durant l'année 2014, aucun incident ou conflit social n'a été enregistré

ACTIONNARIAT

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Structure du capital :

La structure du capital de la société au 31 décembre 2014 se présente comme suit

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	PARTS EN %
FH SERVICES	630 000	25,71%
LA FINANCIERE WIDED SICAF	350 000	14,29%
FETHI HACHICHA	246 995	10,08%
PUBLIC	1 223 005	49,92%
TOTAL	2 450 000	100%

Répartition des droits de vote :

Les 2.450.000 actions, représentant le capital social de la société, comportent 2.450.000 droits de vote.

Conformément aux dispositions de l'Article 35 des statuts, chaque membre de la société a autant de voix qu'il ne possède et ne représente d'actions, sans limites.

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX ASSEMBLÉES

En application aux dispositions de l'Article 32 des statuts, les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions et dont les titres sont libérés des versements exigibles.

Pour la représentation aux Assemblées Générales, l'Article 26 des statuts prévoit que nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui-même membre de cette Assemblée, sauf dans le cas des Assemblées Constitutives où le mandataire peut être un non-actionnaire Les personnes morales seront légalement représentées par tout mandataire en possession d'un pouvoir spécial sous réserve d'être permanent.

Toutefois, le même Article prévoit que sont valablement représentés

- les femmes mariées par leurs maris s'ils ont l'administration des biens de ces dernières ,
- les mineurs ou interdits par leurs tuteurs ,

- le tout sans qu'il soit nécessaire que le mari ou le tuteur soit personnellement actionnaire ,
- le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier.

Le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires ou Extraordinaires.

Conformément aux dispositions de l'Article 27 des statuts, le droit de participation aux Assemblées est régi par les règles statutaires suivantes

- pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions nominatives ou de certificats nominatifs de dépôts doivent être inscrits sur les registres de la société au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion ,
- le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire ou d'éliminer ces délais de dépôt et d'inscription ;
- il est tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'Assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société.

GOVERNANCE

REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion :

L'Article 17 des statuts de la société prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation du Président ou encore de la moitié des membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Le fonctionnement du Conseil d'Administration obéit aux règles statutaires suivantes

- la présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire et suffisante pour la validité de ses délibérations ,
- tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter à une séance déterminée du conseil et de voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions portées à l'ordre du jour de cette séance ,
- le conseil est seul juge de la validité de ce mandat, qui peut revêtir la forme d'une simple lettre ou d'un télégramme. Les pouvoirs sont annexés au procès- verbal de la réunion ,
- un administrateur présent ne peut représenter plus d'un de ses collègues.;
- il y a énonciation des noms des administrateurs présents ou absents dans le procès-verbal de chaque séance ainsi que dans les extraits qui sont délivrés. Ceci étant une justification vis à vis des tiers du nombre des administrateurs en exercice et de leur qualité d'administrateurs ,
- les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante

Nomination et remplacement des administrateurs

L'Article 15 des statuts prévoit, en matière de nomination et de remplacement des administrateurs, les règles suivantes

- la durée maximale de fonction des administrateurs est de trois années calculée par périodes comprises entre deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles avec possibilité de renouvellement ,
- les fonctions d'administrateurs prennent fin par
 - l'arrivée à terme de la durée de sa désignation ,
 - la survenance d'un événement personnel l'empêchant d'exercer ses fonctions ,
 - la dissolution, la transformation ou la liquidation de la société ,
 - la modification de la forme de la société ;

- la révocation ,
 - la démission volontaire
- les membres du conseil sont révocables à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire. ,
 - la démission d'un membre du Conseil d'Administration ne doit pas être décidée de mauvaise foi, à contretemps ou pour échapper aux difficultés que connaît la société. Dans ces cas, l'administrateur assume la responsabilité des dommages résultant directement de sa démission ,
 - sous réserve des dispositions de l'Article 210 du Code des Sociétés Commerciales, en cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission, ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire. La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres. Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le Commissaire aux Comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations susmentionnées objet de l'alinéa 5 du présent Article.

Composition :

Le conseil d'administration de la société ELECTROSTAR est composé, au 31 décembre 2014, de 8 membres qui sont les suivants .

ADMINISTRATEURS	REPRESENTES PAR	QUALITE	MANDAT
Mr. Fethi Hachicha	Lui-même	Président	2012 - 2014
Société Inoplast	Mr Sami Hachicha	Administrateur	2012 - 2014
Société de Commerce International Méditerranéenne (SCIM)	Mr. Fethi Hachicha	Administrateur	2012 - 2014
Société Meunière Tunisienne	Mr. Mehdi Khoudja	Administrateur	2012 - 2014
Société Les Industries Alimentaires	Mr. Souhail Hachicha	Administrateur	2012 - 2014
Société Wided Services	Mr. Fethi Hachicha	Administrateur	2012 - 2014
Mr Anis Fourati	Lui-même	Administrateur	2013 - 2015
Mr. Adel Manaa	Lui-même	Administrateur	2013 - 2015

LE ROLE DE CHAQUE ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Organe d'administration

Conformément aux dispositions de l'Article 19, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société, accomplir toutes les opérations relatives à son objet et la représenter vis-à-vis des tiers. Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales des actionnaires.

Il a les pouvoirs suivants qui sont énonciatifs et non limitatifs

- il passe tout contrat concernant la société et décide tout achat, vente, location, échange, apports et aliénation de valeur de la société. ,
- il nomme et révoque tout agent et employé, fixe leurs traitements, remises, salaires, gratifications et participations, ainsi que toutes les autres conditions de leur entrée en services ou de leur départ de la société. ,
- il reçoit les sommes dues à la société, et donne tout reçu, quittance ou décharge. ,
- il contracte tout emprunt ferme ou par voie d'ouverture de crédit, avec ou sans hypothèque ou nantissement sur les biens sociaux , sauf en ce qui concerne les émissions d'obligations qui doivent être autorisés par l'Assemblée Générale Ordinaire ,
- il autorise et suit toutes les actions judiciaires devant toutes les juridictions que ce soit en tant que demandeur ou défendeur ,
- il détermine l'emploi des fonds disponibles et le placement des réserves et assure la gestion et la mise en valeur des participations de la société. Il autorise tout compromis, action, désistement et main levée d'inscription, de saisie ou d'opposition avant ou après paiement.

Organe de direction

Rôle

Conformément aux dispositions de l'Article 16 des statuts, la présidence du Conseil d'Administration de la société ELECTROSTAR est assurée par un Président Directeur Général nommé parmi ses membres et qui doit être une personne physique et un actionnaire et s'il juge utile un Directeur Général Adjoint. Le Président du Conseil d'Administration assure, sous sa responsabilité, la direction de la société et représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Directeur Général Adjoint assiste le Président du Conseil. Il est révocable à tout moment.

Composition

- Mr. Fethi HACHICHA assure la fonction de Président Directeur Général de la Société ELECTROSTAR par décision du Conseil d'Administration du 26 juillet 2014;
- Mr Mohamed Lassaad CHAARI assure la fonction de Directeur Général Adjoint de la Société ELECTROSTAR par décision du Conseil d'administration du 26 juillet 2014.

Comité permanent d'audit interne

Ce comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 04 juin 2013 et se compose de trois membres désignés par le Conseil d'Administration.

Rôle

Le comité permanent d'audit veille au respect, par la société, de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires

Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination du ou des Commissaires aux Comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

Composition

- Mme Jihen ALLOUCHE ,
- Mr Mahdi MASMOUDI ,
- Mme Haifa MECHKENE

Commissaires aux Comptes

Les deux Commissaires aux Comptes de la société ELECTROSTAR ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012 pour une période de 3 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Ces deux Commissaires aux Comptes sont

- Mme. Basma BEDOUI ,
- Mr Yousri BEN HASSINE

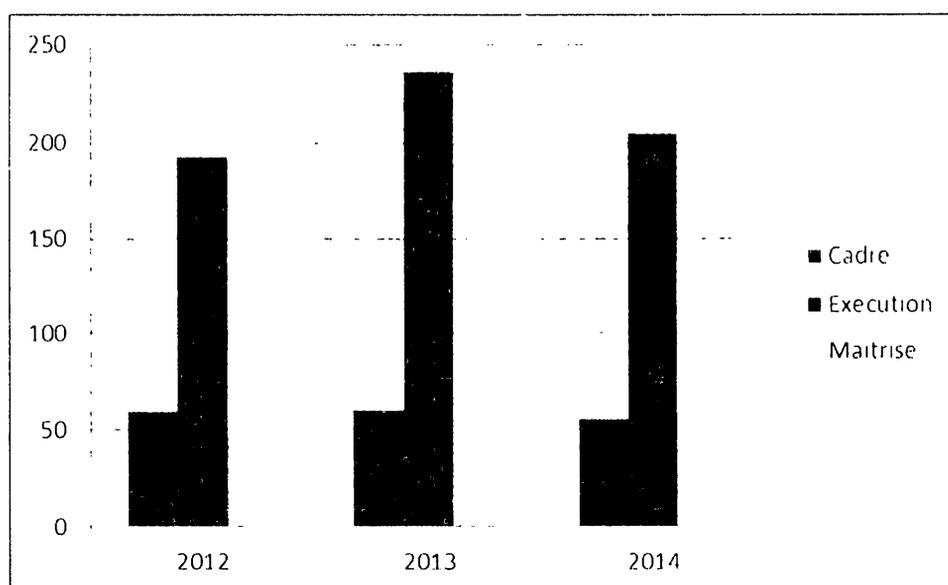
RESSOURCES HUMAINES

Le management d'ELECTROSTAR accorde une grande importance à la dimension humaine au sein de l'entreprise. Le mérite, la compétence et le dévouement sont privilégiés et récompensés à travers une très forte culture d'entreprise fondée sur la motivation et la formation

Répartition de l'effectif par catégorie :

Année	2012	2013	2014
Cadre	59	60	55
Exécution	193	236	205
Maîtrise	46	55	58
Total	298	351	318

L'effectif total de la société ELECTROSTAR s'élève fin 2014 à 318 personnes dont 113 cadres et agents de maîtrise justifiant d'un niveau de formation supérieure. Le taux d'encadrement se situe ainsi à 35.5%.

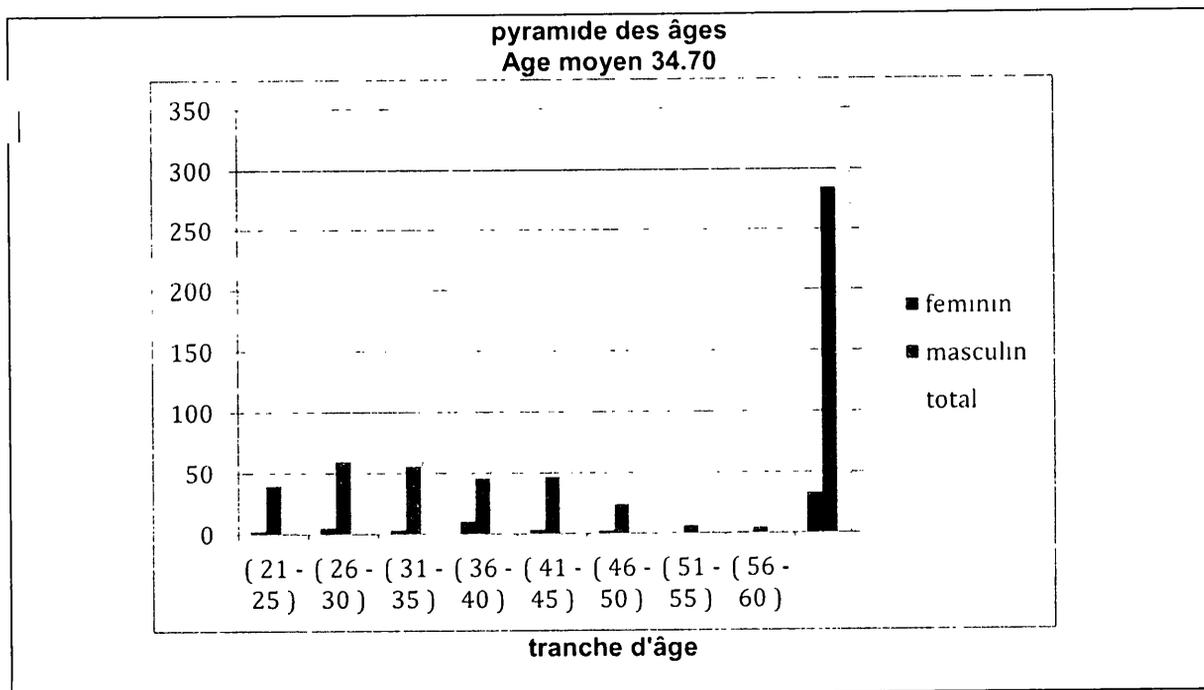


Graph : Répartition de l'effectif par catégorie

Répartition de l'effectif par affectation :

La répartition par affectation laisse apparaître une prépondérance de la direction technique (63%), suivie par la direction commerciale et marketing (21%), puis la direction générale et les services d'appui représentent (10%) ainsi que la direction administrative et financière couvrant notamment la gestion (6%).

Pyramide des âges :



ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne au sein de la société ELECTROSTAR est axé sur plusieurs niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires. Il s'agit en fait d'un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle inter-liés qui ont pour objectifs de

- promouvoir l'efficience et l'efficacité ,
- protéger les actifs ,
- garantir la fiabilité de l'information financière ,
- assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les contrôles internes mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel de l'entreprise ELECTROSTAR, sont destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-dessus énoncés. Ces contrôles internes comportent

- l'environnement de contrôle ,
- l'évaluation et la maîtrise des risques ,
- les activités de contrôle ,
- l'information et la communication ,
- le pilotage

Environnement de contrôle

D'une façon générale l'environnement de contrôle, c'est à dire le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôle, est sain.

Les facteurs ayant un impact sur cet environnement notamment l'intégrité, l'éthique et la compétence du personnel, la philosophie et le style de management des dirigeants, la politique de délégation des responsabilités, d'organisation et de formation du personnel et enfin, l'intérêt manifesté par les organes d'administration et leurs capacités à définir les objectifs, sont en fait bien enracinés dans la culture de la société ELECTROSTAR.

Évaluation et la maîtrise des risques

Des objectifs compatibles et cohérents en matière d'évaluation des risques externes et internes sont bien définis au sein de la société ELECTROSTAR. Des processus d'identification et d'analyse des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation de ces objectifs sont mis en place et continuellement revus par la direction. Un comité d'évaluation des risques est créé au sein de la direction. Il analyse en permanence l'évolution de l'environnement micro et macro-économique, du contexte réglementaire et des conditions d'exploitation. Ce comité se réunit périodiquement et/ou sur convocation ad-hoc et ce, selon les urgences des situations.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle se définissent comme étant l'application des normes et procédures qui contribuent à garantir la mise en œuvre des orientations émanant du management. Ces opérations permettent de s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Les activités de contrôle, sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels de la structure et comprennent des actions aussi variées tels que approuver et autoriser, vérifier et rapprocher, apprécier les performances opérationnelles, la protection des actifs ou la séparation des fonctions.

Les activités de contrôle sont au sein de la société ELECTROSTAR de deux niveaux

Le contrôle permanent

Bien que l'essentiel de ces contrôles sont conçus, analysés et mis en place lors de l'intégration du système informatique de la société, des contrôles supplémentaires pouvant être assimilés à des contrôles internes permanents sont fréquemment proposés et exécutés par le comité d'audit interne.

Le contrôle périodique

Le service audit interne procède à des activités de contrôle périodiques ainsi qu'à des contrôles inopinés. Ce service assure des contrôles internes périodiques et exécute les contrôles proposés par le comité d'audit. Il rend compte de ces travaux au comité d'audit interne.

L'information et la communication

Le système d'information mis en place est conçu de façon à produire une information financière pertinente, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités

Ce système permet de produire des données opérationnelles, financières ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Tout le système d'information fonctionne autour d'un progiciel de gestion intégré parmi les plus connus sur le plan international à savoir "Oracle applications".

En plus des modules traités et confectionnés sur les données produites par la société ELECTROSTAR, le système d'information intègre des composants et des logiciels de gestion de relation client (CRM) permettant de gérer et de suivre la communication externe avec les clients

Pilotage

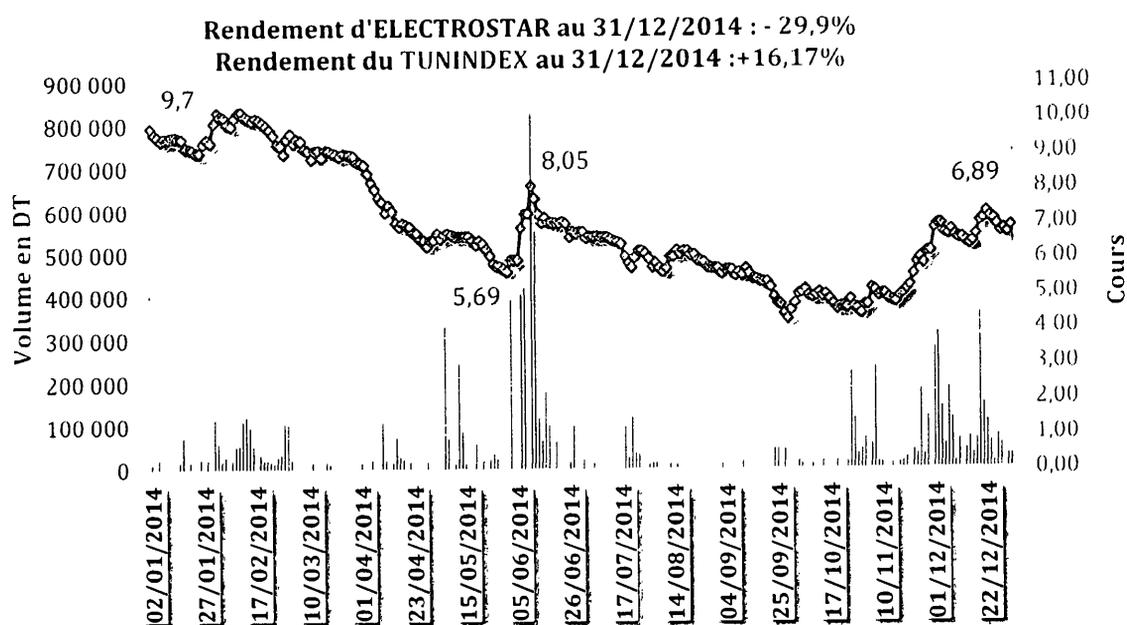
Les systèmes de contrôle interne sont eux-mêmes contrôlés et évalués périodiquement. Le suivi permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes et comprend des contrôles réguliers effectués par le management et le personnel d'encadrement, ainsi que d'autres techniques appliquées par le personnel à l'occasion de ses travaux. Le comité d'audit se charge de ce contrôle permanent.

EVOLUTION DU COURS D'ELECTROSTAR

La physionomie boursière d'ELECTROSTAR

Libellé	Valeur*	Libellé	Valeur*
Cours au 31/12/2013	9,830	Cours au 31/12/2014	6,890
+Haut (10/02/2014)	10,15	+Bas (30/09/2014)	4,23
Titres admis	2 450 000	Titres traités sur la période	599 400
Capitaux traités en 2014 (en mD)	10 811	Volume moyen journalier (en mD)	43,6

*Source Cofib Capital Finances



Le titre ELECTROSTAR a subi une dépréciation de 30% de sa valeur sur l'année 2014. En effet, après une légère évolution du cours au début d'année pour atteindre son plus haut niveau de 10D150, le 10/02/2014, le titre a chuté pour atteindre 5D700 fin mai 2014.

Au mois de juin le titre ELECTROSTAR a été fortement échangé avec des volumes journaliers qui ont dépassé les 800 mD et une hausse de 40%. Toutefois, après un pic de 8D050 le titre a suivi une tendance baissière qui s'est étendu jusqu'au mois de novembre le ramenant à son plus bas niveau de l'année soit 4D230, le 30 septembre 2014

Sur le reste de l'année et avec l'amélioration du contexte politique du pays, le titre a regagné la barre de 7 dinars.

La négociation sur la valeur ELECTROSTAR a porté sur 1 599 400 actions, générant un volume globale de 10811 mD, soit un volume moyen quotidien de plus de 43,6 md

**A/ RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

SOCIETE ELECTROSTAR

Mes Dames et Messieurs les actionnaires ,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société « ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement, de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. A l'exception de la limitation relative à l'absence de conformations reçues de la part des établissements financiers, des clients et des fournisseurs, et compte tenu des documents mis à notre disposition, nous estimons que les éléments recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2014, dont le total net du bilan s'élève à 102 795 133 DT, font ressortir un bénéfice de l'exercice de 159 353 DT.

Suite à cet examen, nous devons vous informer que

- La société du groupe « SOGES » dont la société « ELECTROSTAR » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette inférieure au capital social de ladite société. La société « ELECTROSTAR » doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et constituer les provisions nécessaires.
- La société du groupe « L'AFFICHE TUNISIENNE » dont la société « ELECTROSTAR » détient une participation de 600 000 DT présente une situation nette négative. La société « ELECTROSTAR » doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et provisionner le montant total de la participation.

3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis et, compte tenu des remarques précédentes et des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « ELECTROSTAR » au 31 décembre 2014, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises

4. Autres informations

- l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « HMT », dont la société « ELECTROSTAR » détient une participation de 2 500 000 DT, réunie le 15 avril 2013 a décidé une augmentation du capital de 2 500 000 DT afin de régulariser sa situation nette négative. Jusqu'à la date de notre intervention, cette augmentation n'a pas eu lieu. Toutefois et suivant les états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2014, les capitaux propres de ladite société ont été ramenés à 1 474 676 DT suite, essentiellement, à la réévaluation des immeubles propriétés de la société.
- La reprise de la provision pour risques et charges pour un montant de 150 000 DT constituée suite à un redressement fiscal relatif aux exercices antérieurs. Cette reprise est faite suite à un arrangement partiel relatif aux impôts et taxes redressés autres que la taxe énergétique. Il est à noter que l'affaire relative au redressement pour un montant de 6 472 594 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Nous vous rappelons que l'administration fiscale a retenu l'unité « BTU » comme base de calcul de la taxe énergétique, alors que la société retient le « Watt » comme unité de calcul.
- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise au 31/12/2014 le montant de 40 993 506 DT. Ces créances proviennent, pour environ 61 %, de la société « SOGES ».

5. Vérifications et informations spécifiques

5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2- En application des dispositions de l'art 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

5.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

B/ RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE ELECTROSTAR

Mes Dames et Messieurs les actionnaires ,

Conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport spécial de la société «ELECTROSTAR» au titre de l'exercice 2014

Notre responsabilité est de nous assurer de respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société arrêtés au 31 décembre 2014. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de notre intervention pour auditer les comptes, leurs caractéristiques et modalités essentielles sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, de ces opérations et le cas échéants de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014

- La société « ELECTROSTAR » a procédé au cours de l'exercice 2014 à la compensation des dettes et créances de la société « HMT » pour un montant de 22 724 283 DT
- Le contrat de sous-location du local Charguia conclu au cours de l'exercice 2014 avec la société « ELECTROLAND » pour un montant mensuel de 1 000 DT hors TVA.
- Le contrat de sous-location du local Charguia conclu au cours de l'exercice 2014 avec la société « SAVIE » pour un montant mensuel de 1 000 DT hors TVA.
- La facturation du loyer du local sis au KRAM à la société « ELECTROLAND » pour un montant total de 61 181 DT hors TVA

2. Conventions et opérations antérieures :

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment :

- Les encours crédit au 31 décembre 2014 s'élèvent à 23 623 228 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit

Crédit	Montant total (DT)	Encours au 31 /12/2014
AMEN BANQUE	5 000 000	3 875 000
UBCI	1 200 000	621 428
BTK	5 000 000	3 475 000
BTL	3 860 000	1 930 000
BIAT	5 300 000	4 770 000
ATTIJARI BANQUE	2 655 000	2 253 129
BTE	1 337 000	782 005
BTE	3 163 000	1 850 000
BNA	3 500 000	3 150 000
BNA	1 000 000	916 666
Total	32 015 000	23 623 228

Il est à noter que le crédit BTL a fait l'objet au cours de l'exercice 2015 d'un rééchelonnement. Ainsi la période de remboursement a été ramenée à 7 ans au lieu de 5 ans

- Les locaux loués à la société SOGES pour un montant hors TVA de 25 560 DT.
- Le paiement pour le compte des sociétés . SOGES HMT et CLIMATECH des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 1 014 DT, 1 339 DT et 9 220 DT. Ces montants ont été refacturés à la fin de l'année.
- Les loyers de la société Immobilière El Manar pour un montant annuel hors TVA de 68 155 DT.
- Les Prestations de service de la société Immobilière "Sidi Abdelhamid" pour un montant annuel hors TVA de 157 524 DT
- Les Prestations de service de la société "Wided Services" pour un montant annuel hors TVA de 73 200 DT
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société HMT relatives aux frais de personnel ,loyer et charges communes de télécommunications, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 514 111 DT, 108 694 DT et 115 188 DT.
- La refacturation de diverses charges engagées pour le compte de la société SAVIE pour un montant HTVA de 280 000 DT
- Les contrats de sous-location du local Charguia conclus au cours de l'exercice 2013 avec les sociétés
 - ✓ Maghrébine d'Equipements Domestiques « MED » pour un montant annuel HTVA de 4 000 DT ,
 - ✓ HHW TRADING pour un montant annuel HTVA de 24 000 DT ,
 - ✓ HHW SA pour un montant annuel HTVA de 50 000 DT ,

- ✓ HMT pour un montant mensuel HTVA de 1 000 DT ,
- Les délais de règlements des créances accordés aux sociétés du groupe, notamment la société « SOGES », dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit.
- Le Caution solidaire donné par la société «ELECTROSTAR» pour certaines banques en faveur des sociétés SOGES et HMT (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société «ELECTROSTAR»).

3. Rémunération des dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit

- Président Directeur Général 85 293 DT pour le salaire brut et 9 819 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale ,
- Directeur Général Adjoint 73 425 DT pour le salaire brut et 18 457 DT pour les charges patronales de sécurité sociale
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes)

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

BILAN DEFINITIF AU 31 DECEMBRE 2014

Actifs

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<i>Actifs Immobilises</i>		
Immobilisations incorporelles	1 841 275,868	1 817 183,071
Moins Amortissements	1 804 954 331	1 776 655,801
	36 321 537	40 527,270
Immobilisations corporelles	23 480 387,793	22 543 346,429
Moins Amortissements	7 671 349,234	6 784 219,646
	15 809 038 559	15 759 126 783
Immobilisations encours	0,000	11 974,978
Immobilisations Financieres	13 712 952,553	13 714 866 533
Moins Provisions	59 900,000	59 900,000
	13 653 052,553	13 654 966 533
Total des Actifs Immobilisés	29 498 412,649	29 466 595,564
Autres actifs non courants	693 654 239	197 837,265
Total des actifs non courants	30 192 066,888	29 664 432,829
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	18 928 303 997	5 858 069,583
Clients et comptes rattachés	44 798 647,359	67 277 924 519
Moins Provisions	3 805 141,169	3 472 781,482
	40 993 506,190	63 805 143,037
Autres actifs courants	9 463 851 188	5 840 532 417
Placements et autres actifs financiers	20 000 000	20 000,000
Liquidites et equivalents en liquidites	3 197 404 441	3 474 120 421
Total des actifs courants	72 603 065,816	78 997 865,458
TOTAL DES ACTIFS	102 795 132,704	108 662 298,287

Capitaux Propres & Passifs

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
-		
Capital Social	12 250 000,000	12 250 000,000
Reserves Legales	890 189,526	890 189,526
Prime d'emission	8 720 223,625	8 720 223,625
Resultats reportes	-11 132 495,096	-14 148 555,271
Reserve Speciale de Reevaluation	11 125 743,549	11 125 743,549
Total des capitaux propres avant Resultat	21 853 661,604	18 837 601,429
Resultat net d'impot	159 352,631	3 016 060,175
Total des capitaux propres	22 013 014,235	21 853 661,604
<u>PASSIFS</u>		
<i>Passifs non courants</i>		
Provisions pour risques et charges	0,000	150 000 000
Emprunts	20 187 930 504	23 875 754 301
Total Passifs non courants	20 187 930,504	24 025 754,301
<i>Passifs courants</i>		
Fournisseurs et comptes rattaches	4 577 869,966	8 405 970,738
Autres passifs courants	8 025 084 604	7 864 319,786
Concours bancaires et autres passifs financiers	47 991 233 395	46 512 591,858
Total Passifs courants	60 594 187,965	62 782 882,382
Total des Passifs	80 782 118,469	86 808 636,683
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	102 795 132,704	108 662 298,287

ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation		
Revenus	79 029 345,139	97 747 832,992
Total des produits d'exploitation	79 029 345,139	97 747 832,992
Charges d'exploitation		
Variation des stocks produits finis	-6 949 235,000	3 559 091,100
Achats de marchandises Consommées	38 275 624,786	27 955 518,435
Achats d'approvisionnement consommés	27 990 070,826	42 763 267,484
Charges de Personnel	3 834 619,522	3 775 194,066
Dotations aux Comptes d'Amortissements/provisions	2 024 061,400	1 649 514,103
Autres charges d'exploitation	4 546 206,720	8 863 937,465
Total des charges d'exploitation	69 721 348,254	88 566 522,653
Resultat d'exploitation	9 307 996,885	9 181 310,339
Charges Financieres Nettes	8 722 082 012	6 402 327,471
Autres gains ordinaires	1 071 787,470	1 491 445,483
Autres pertes ordinaires	1 304 284,029	1 011 848,189
Resultat des activites ordinaires avant impôt	353 418,314	3 258 580,162
Impôts sur les Benefices	194 065 683	242 519,987
Resultat net de l'exercice	159 352,631	3 016 060,175

Commentaires sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014

Bilan

Immobilisations corporelles

Le solde brut du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 23 480 387,793 DT contre 22 543 346,429 DT au 31 décembre 2013 soit une variation de + 937 041,364 DT détaillée comme suit

*Acquisitions de l'exercice 1 082 834,579 DT

*Cessions de l'exercice 145 793,215DT

Autres actifs courants

Les autres actifs non courants représentant des charges à répartir, sont arrêtés au 31 décembre 2014 à 693 654 DT contre 197 837 DT au 31 décembre 2013. La résorption de l'exercice est de 544 664 DT. Les charges immobilisées de l'exercice pour un montant de 1 040 481 DT correspondent aux frais de lancement de la nouvelle marque T.C.L pour un montant de 2 595 995

Clients et comptes rattachés

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2014 à 44 798 647,359DT contre 67 277 924,519DT au 31 décembre 2013. Ce poste est détaillé comme suit

La société a procédé au cours de cette exercice à la constatation des provisions pour dépréciation des créances douteuses pour une valeur de 438 923DT et des reprises sur provisions pour une valeur de 106 564 DT pour ramener le montant total de la provision à 3 805 141,169 DT soit 47% des créances douteuses et contentieuses.

Autres actifs courants

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2014 à 9 463 851 DT contre 5 840 532 DT en 2013.

Les autres actifs courants correspondent essentiellement au

- Crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 5 304 537DT. Ce solde correspond au report d'impôt sur les sociétés provenant des avances et retenues.
- Des produits à recevoir correspondent essentiellement aux ristournes à recevoir des sociétés « Ariston », « Midea » et « T.C.L » pour un montant de 2 595 995.
- Des charges constatées d'avance à hauteur de 988 712DT

Capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres de la société Electrostar se résument dans le tableau suivant

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Capital souscrit appelé et versé	12 250 000,000	12 250 000,000	0,000
Réserve légale	890 189,526	890 189,526	0,000
Primes d'émission	8 720 223,625	8 720 223,625	0,000
Résultats reportés (1)	11 132 495,096	-14 148 555,271	3 016 060,175
Réserve spéciale de réévaluation	11 125 743,549	11 125 743,549	0,000
Total des capitaux propres avant Résultat	21 853 661,604	18 837 601,429	3 016 060,175
Résultat net de l'exercice	159 352,631	3 016 060,175	-2 856 707,544
Total des capitaux propres	22 013 014,235	21 853 661,604	159 352,631

- (1) La variation 3 016 060,175 DT correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2013 dans le compte « résultats reportés » conformément à la décision de l'AGO du 26 Juillet 2014.

Provisions pour risques et charges

Le solde de ce poste est nul au 31 décembre 2014 contre 150 000DT au 31 décembre 2013.

En effet, nous avons procédé en 2014 a une reprise de la provision pour risques et charges pour un montant de 150 000 DT constituée suite à un redressement fiscal relatif aux exercices antérieurs.

Cette reprise est faite suite à un arrangement partiel relatif aux impôts et taxes redressés autres que la taxe énergétique.

Emprunt

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 20 187 931 DT contre 23 875 754 DT au 31 décembre 2013, soit une variation de 3 687 824 DT Cette variation s'explique essentiellement par

- Le reclassement des échéances à moins d'un an des crédits bancaires et crédits de leasing à hauteur de 3 743 524DT.
- La conclusion en 2014 des contrats de leasing à hauteur de 435 813 DT

Passifs courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014 une valeur de 60 594 188 DT contre une valeur de 62 782 882 DT au 31 décembre 2013, ce solde est détaillé comme suit

Désignation	Montant
- Fournisseurs et comptes rattachés	4 577 870
- Autres passifs courants	8 025 084
- Concours bancaires et autres passifs financiers	47 991 233

Le poste des autres passifs courants correspond essentiellement au montant des taxes à payer relatives au mois décembre pour un montant total de 1 948 429DT, des billets de trésorerie à hauteur de 4 550 000 DT contractés auprès des institutions financières ainsi qu'aux obligations cautionnées pour un montant de 1 114 114 DT.

Trésorerie

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Fonds propres	22 013 014	21 853 662	159 352
Dettes structurels	20 187 931	23 875 754	-3 687 823
Provisions pour risques et charges	0	150 000	-150 000
Capitaux permanents	42 200 945	45 879 416	-3 678 471
Actifs immobilises	30 192 067	29 664 433	527 634
Fonds de Roulement	12 008 878	16 214 983	-4 206 105
Stocks	18 928 304	5 858 070	13 070 234
Clients	40 993 506	63 805 143	-22 811 637
Actifs courants	9 463 851	5 840 532	3 623 319
Fournisseurs	4 577 870	8 405 971	-3 828 101
Autres passifs courants	8 025 085	7 864 320	160 765
Besoin en Fonds de Roulement	56 782 706	59 233 454	-2 450 748
Trésorerie nette	-44 773 828	-43 018 471	-1 755 357

Ce tableau permet de dégager les principales conclusions suivantes

-Une baisse du Besoin en fonds de roulement suite à la baisse du poste clients liée à la baisse du chiffre d'affaires.

-Une légère détérioration de la trésorerie nette suite à la baisse du résultat net.

Rapport du groupe Electrostar à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les états financiers du groupe ELECTROSTAR, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes. Outre la société ELECTROSTAR, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes

*SOGES

*Société High Maghreb Technology (H.M.T)

*L'Affiche Tunisienne

*Société Civile Immobilière Bir Mchergua

* Climatech

*Climatech International

*Electroland

SOGES

Elle a été créée en juillet 1998. Son capital s'élève à 8 850 mille dinars. L'objet social de la société consiste dans le commerce en détail de tous produits, articles et accessoires électroménagers, électriques et électroniques à usage domestique et industriel. Le chiffre d'affaires de la société SOGES pour l'année 2014 s'élève à 18 229 mille dinars.

L'AFFICHE TUNISIENNE

L'affiche Tunisienne, imprimeur numérique sur tout support publicitaire, est une société créée en septembre 2000. Son capital s'élève à 1 055 mille dinars. L'activité de la société consiste en

*L'habillage de tout véhicule et support publicitaire intérieur et extérieur.

*La pose des panneaux mousse

*La pose des bâches

La société Affiches a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 1 128 mille dinars.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BIR MCHRGUA

Elle a été créée en 2001. Son capital s'élève à 200 mille dinars. Son objet consiste dans l'acquisition d'un terrain à Bir Mchergua et la construction des dépôts, ateliers et autres constructions à usage industriel sur le dit terrain.

SOCIETE HIGH MAGHREB TECHNOLOGY (H.M.T)

Elle a été créée en 2006. Son capital social s'élève à 1 350 mille dinars. La société a pour objet la commercialisation en gros des produits électroménagers et similaires.

Le chiffre d'affaires de la société H.M.T pour l'année 2014 s'élève à 23 999 mille dinars.

CLIMATECH

La société CLIMATECH SARL a été créée en 2008. Son capital social s'élève à 924 mille dinars.

Son objet social consiste dans la maintenance, l'entretien et la provision de services de support à la clientèle en rapport avec les équipements et les installations de climatisation.

La société CLIMATECH est détenue à raison de 99,89% par la société H M T. Elle a réalisé un chiffre d'affaires en 2014 de 5 142 mille dinars.

CLIMATECH INTERNATIONALE

CLIMATECH INTERNATIONALE, est une société totalement exportatrice créée en décembre 2009. Son capital social s'élève à 195 mille dinars. La société a pour objet l'audit, l'expertise énergétique, le conseil et les études techniques en matière d'installation des systèmes de climatisation

La société CLIMATECH INTERNATIONALE est détenue à raison de 98,97% par la société CLIMATECH.

ELECTROLAND

La société ELECTROLAND a été créée en décembre 2013 Son capital social s'élève à 5 millions de dinars.

Son objet social consiste dans le commerce en détail et l'importation de tous les produits électroménagers, électriques, électroniques, para informatiques et articles de bazar ainsi que tout produit annexe et connexe.

La société est détenue à raison de 73,20% par la société SOGES et 26% par la société H.M.T.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires en 2014 de 1 664 mille dinars.

Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Méthodes de consolidation

Choix des sociétés et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont

- Soit l'intégration globale,
- Soit la mise en équivalence.

L'intégration globale

Tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont intégrées globalement les filiales dont le groupe détient directement et/ou indirectement 50% et plus du capital et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 50% du capital.

La mise en équivalence :

La mise en équivalence consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans son capital. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe ELECTROSTAR possède une participation d'au moins 20% et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 20% du capital.

Autres sociétés :

Les sociétés qui ne sont pas consolidées figurent à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « titres immobilisés et de participations non consolidés » et ne sont incluses dans les résultats que pour le montant des dividendes reçus.

Retraitement des comptes sociaux

Opérations internes :

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés

Effets escomptés

Les effets à recevoir de la société créancière et les effets à payer de la société débitrice, toutes les deux intégrées globalement, sont éliminés réciproquement. Lorsque la société créancière remet à l'escompte les effets reçus en paiement de ces créances, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer.

Liste des sociétés consolidées

- Le périmètre de consolidation inclut les sociétés intégrées globalement

<i>Société</i>	<i>Activité</i>	<i>% Contrôle</i>	<i>% D'intérêt</i>	<i>Devise</i>
SOGES	Electroménager	99.44%	99.44%	TND
H.M.T	Electroménager	99.85%	99.85%	TND

<i>AFFICHE TUNISIENNE</i>	<i>Communication</i>	63.19%	63.16%	TND
<i>IMMOBILIERE BIR MCHERGUA</i>	<i>Immobilier</i>	97.50%	97.30%	TND
<i>CLIMATECH</i>	<i>Service</i>	99.89%	99.74%	TND
<i>CLIMATECH INTERNATIONALE</i>	<i>Service</i>	100.00%	99.74%	TND
<i>ELECTROLAND</i>	<i>Commerce</i>	99.20%	98.75%	TND

- La société IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID est intégrée selon la méthode de mise en équivalence.
- Les sociétés MEGA COM et MTV ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation, bien que la participation dans ces sociétés dépasse 20 %. En effet la société ELECTROSTAR n'a ni une influence notable ni un contrôle sur ces sociétés. La participation dans ces sociétés figure dans l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres immobilisés et de participations non consolidés ».

**C/ RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

GROUPE ELECTROSTAR

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité des commissaires aux comptes de la société mère « ELECTROSTAR », nous avons procédé à l'examen des états financiers du « Groupe ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2014

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction de la société mère, notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière incluant les épreuves de sondages que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers consolidés du « Groupe ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2014 faisant apparaître

Un total net du bilan consolidé de	142 605 343 DT
Et un résultat consolidé part groupe déficitaire de	-6 809 511 DT

Le périmètre de consolidation intègre les sociétés ELECTROSTAR, SOGES, L'AFFICHE TUNISIENNE, HMT, CLIMATECH, CLIMATECH INTERNATIONALE, IMMOBILIERE BIR MCHERGUA, ELECTROLAND et IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID.

Expression de l'opinion :

Suite à nos travaux, nous vous informons que

- Les remarques formulées dans notre rapport de la société mère ainsi que celles formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des filiales font partie intégrante du présent rapport. Il s'agit notamment des .
 - o Réserves formulées par le commissaire aux comptes de la société L'AFFICHE TUNISIENNE se rattachant principalement à des insuffisances de provisions constituées de l'ordre de 1 071 210 DT et aux remarques formulées se rattachant à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales du fait que les fonds propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social.
 - o Remarques formulées par le commissaire aux comptes de la société HMT se rattachant

- aux insuffisances des provisions constituées sur les créances douteuses ainsi que celle pour risque et charge relative au redressement fiscal notifié au cours de l'exercice 2014.
 - Les capitaux propres de la société HMT ont été ramenés à 1 474 676 DT suite, essentiellement, à la réévaluation des immeubles propriétés de la société. Ainsi la situation nette négative dégagée au cours des exercices antérieurs a été régularisée.
- Remarques formulées par le commissaire aux comptes de la société SOGES se rattachant aux insuffisances des provisions constituées et à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.
 - La reprise par la société ELECTROSTAR de la provision pour risques et charges pour un montant de 150 000 DT constituée suite à un redressement fiscal relatif aux exercices antérieurs. Cette reprise est faite suite à un arrangement partiel relatif aux impôts et taxes redressés autres que la taxe énergétique. l'affaire relative au redressement pour un montant de 6 472 594 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant , a fait l'objet d'un jugement de première instance en date du 6 mai 2015 prononçant l'annulation de la taxation.

Ainsi, compte tenu des diligences accomplies et des remarques et réserves formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des filiales, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2014 et du résultat de ses opérations à cette date.

Informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques. A cet effet, il y a lieu de vous informer que nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ledit rapport.

Yousri BEN HASSINE

Besma BEDOUI

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2014

ACTIFS

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	13 921 652	8 995 981
Moins amortissements	5 028 467	4 422 868
	<u>8 893 185</u>	<u>4 573 113</u>
Immobilisations corporelles	45 943 681	35 140 595
Moins amortissements	12 638 282	11 574 671
	<u>33 305 399</u>	<u>23 565 924</u>
Immobilisations encours	1 105 668	1 086 061
Immobilisations financières	3 396 317	4 582 728
Moins provisions	59 900	59 900
	<u>3 336 417</u>	<u>4 522 828</u>
Autres actifs non courants	1 517 253	1 010 431
Total des actifs non courants	48 157 922	34 758 357
ACTIFS COURANTS		
Stocks	24 541 003	12 958 525
Moins provisions	242 048	148 327
	<u>24 298 955</u>	<u>12 810 198</u>
Clients et comptes rattachés	29 463 131	51 818 628
Moins provisions	4 961 946	4 560 539
	<u>24 501 185</u>	<u>47 258 088</u>
Autres actifs courants	37 013 774	31 331 132
Placements et autres actifs financiers	20 000	20 000
Liquidités et équivalents de liquidités	8 613 507	9 280 592
Total des actifs courants	94 447 421	100 700 010
TOTAL ACTIFS	142 605 343	135 458 367

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital	12 250 000	12 250 000
Réserve légale	890 190	890 190
Prime d'émission	8 720 224	8 720 224
Résultats reportés	-11 132 495	-14 148 555
Réserve spéciale de réévaluation	11 125 744	11 125 744
Autres capitaux propres	-3 088 297	-14 170 032
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	40 351	5 914
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	18 805 716	4 673 484
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales	128 733	236 536
Résultat de l'exercice (part groupe)	-6 809 511	436 842
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)	-152 634	-147 918
Total des capitaux propres avant affectation	11 972 304	5 198 943
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts & autres passifs non courants	28 155 474	34 630 104
Provisions pour risques et charges	0	150 000
Total des passifs non courants	28 155 475	34 780 104
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 110 074	16 264 471
Autres passifs courants	10 021 995	9 501 178
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	72 345 495	69 713 671
Total des passifs courants	102 477 564	95 479 320
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	142 605 343	135 458 367

Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2014

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation		
Ventes de produits finis et de prestations de services	90 491 346	115 141 670
Autres produits d'exploitation	799 858	914 595
Total des produits d'exploitation	91 291 204	116 056 265
Charges d'exploitation		
Variation de stocks de produits finis & encours	-6 719 474	4 410 676
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	73 487 800	78 846 318
Charges de personnel	6 780 448	6 686 692
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 262 438	971 662
Autres charges d'exploitation	8 430 372	13 513 294
Total des charges d'exploitation	85 241 585	104 428 642
Résultat d'exploitation	6 049 618	11 627 623
Charges financières nettes	11 976 730	9 471 822
Autres gains ordinaires	1 068 072	303 774
Autres pertes ordinaires	1 811 401	1 771 272
Résultat des activités ordinaires	-6 670 440	688 303
Impôt sur les sociétés	295 120	433 817
Résultat net	-6 965 560	254 486
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	3 416	34 437
Résultat net du groupe	-6 962 144	288 923
Résultat net (part groupe)	-6 809 511	436 842
Résultat net (part des minoritaires)	-152 634	-147 918

Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2014

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net d'impôt	-6 962 144	288 923
Ajustements .		
+Dotations aux amortissements et provisions	2 890 478	861 535
+Intérêts sur emprunts	2 582 563	3 051 608
-Autres produits non encaissables & charges non décaissables	10 438	83 531
-Variation des stocks	11 582 479	-9 110 321
-Variation des créances	-22 355 496	24 415 393
- Variation des autres actifs	5 682 641	351 260
+Variation des fournisseurs & autres dettes	4 366 420	-7 278 752
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 957 255	-18 816 548
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incor	967 263	3 306 737
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorpo	650 676	69 240
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	670 135	529 078
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 969 481	558 674
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	982 759	-3 207 901
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements Suite à L'émission D'actions	0	10 500 000
Encaissements provenant des emprunts	665 643	2 013 589
Remboursements d'emprunts	7 169 622	6 666 550
Paievements des intérêts d'emprunts	2 462 642	3 050 226
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-8 966 621	2 796 813
Entrée en périmètre		39 982
Variation de Trésorerie	-26 607	-19 187 654
Trésorerie au début de l'exercice	-52 821 775	-33 634 121
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-52 848 381	-52 821 775

Extrait des notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014

Immobilisations incorporelles

Désignation	2014		2013	
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	1 953 652	1 888 034	65 618	67 663
Concessions de marque	11 968 000	3 140 433	8 827 567	4 505 450
Total	13 921 652	5 028 467	8 893 185	4 573 113

Immobilisations corporelles

Désignation	2014		2013	
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	16 120 840		16 120 840	16 352 658
Constructions	16 525 150	3 589 784	12 935 366	2 660 723
AAI des constructions	431 930	102 862	329 068	332 836
Matériel et outillage	3 023 930	2 158 022	865 909	911 292
AAI du matériel et outillage	31 638	25 275	6 363	7 403
Matériel de transport	4 281 506	2 912 260	1 369 246	1 381 100
Equipements de bureau	291 287	154 837	136 449	155 597
Matériel informatique	1 309 525	949 079	360 446	378 356
AAI divers	2 439 928	1 507 809	932 120	1 071 637
Autres immobilisations corporelles	1 487 946	1 238 355	249 591	314 323
Total	45 943 681	12 638 282	33 305 398	23 565 924

Immobilisations financières

Désignation	2014	2013
Titres de participations mis en équivalence	706 267	702 851
Titres de participation	762 175	762 175
Créances rattachées à des participations	920 300	920 300
Prêts	731 812	1 950 056
Dépôts et cautionnements	275 762	247 345
Total brut	3 396 317	4 582 728
Provision pour dépréciation des titres de participation	59 900	59 900
Total net	3 336 417	4 522 828